

MASTER 2 DROIT BANCAIRE ET FINANCIER MENTION : DROIT BANCAIRE ET FINANCIER

FORMATION INITIALE

PRESENTATION

Le Master de droit bancaire et financier de l'Ecole de droit de la Sorbonne de l'Université Paris 1, créé il y a 50 ans, forme au plus haut niveau les futurs juristes du secteur bancaire et financier, qu'ils s'orientent vers les banques, les cabinets d'avocats, les autorités de supervision ou de régulation, les entreprises d'investissement, les institutions internationales, les sociétés industrielles ou commerciales, ou encore les associations professionnelles.

Ce master n'a cessé d'évoluer pour s'adapter en permanence aux besoins juridiques des secteurs concernés. Il est en phase avec l'activité professionnelle de place.

PROFIL REQUIS

Accessible aux étudiants ayant validé un master 1 en droit bancaire et financier, droit des affaires, droit privé ou droit pénal

OBJECTIFS

La formation est axée autour de quatre modules principaux.

Le module de Droit bancaire permet d'appréhender les questions afférentes à la réglementation de l'activité bancaire mais aussi les grands thèmes intéressant tant la banque de détail que la banque de financement et d'investissement. Ces enseignements sont complétés par des conférences assurées par des professionnels du secteur bancaire.

S'agissant du Droit des marchés financiers, sont enseignés la typologie des marchés financiers, les instruments financiers, mais encore les acteurs et autorités des marchés financiers avant d'envisager les opérations réalisées sur ces marchés et leur environnement réglementaire (transparence, abus de marché, etc.).

Un module « **Corporate** » est destiné à l'étude du droit des sociétés cotées et aux opérations sur capital.

Enfin, un module **Financements internationaux**, qui permet d'appréhender les opérations bancaires et financières faisant intervenir des acteurs internationaux et d'étudier certains systèmes et régimes étrangers (notamment nord-américain, luxembourgeois, monégasque).

Ces modules offrent une vue d'ensemble et sont complétées par des séminaires spécialisés, notamment la Finance durable, le Financement de projets, les financements structurés, la Titrisation, le Contentieux bancaire, les Marchés et dérivés OTC, le Financement hors-marché, la RSE, les cryptoactifs et la blockchain... Le Master professionnel droit bancaire et financier de Paris 1 dispose d'une équipe d'enseignants de qualité, issus aussi bien du corps privé que du corps universitaire

CANDIDATURE

Procédure dématérialisée : E candidat
Vœux de poursuite en M2 (étudiants de P1) :
Du 23 mars au 30 avril 2026
<https://voeuxm2.univ-paris1.fr/>

Candidature en M2 (étudiants hors P1 et hors mention privée) :

Du 30 avril au 19 mai 2026

Procédure dématérialisée : E candidat
<https://droit.panthéonsorbonne.fr/pole- formations/ departement-masters-droit- prive/candidature>

RESPONSABLES DE LA FORMATION

Philippe DUPICHOT
Professeur des Universités

Anne - Catherine MULLER
Professeure des universités

Vincent JAMET
Professeur associé

Bureaux 415 & 416
12 place du Panthéon
75005 Paris

scol-M2prive.eds@univ-paris1.fr

M2 Droit Bancaire et Financier					
Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume horaire	Evaluation		
		CM	TD	Coef.	ECTS
Semestre 3					
UE 1 : enseignements théoriques obligatoires				3	15
Cours obligatoire	<i>Financement bancaire</i>	25	0	1	6
Cours obligatoire	<i>Financement par le marché</i>	25	0	1	6
Cours obligatoire	<i>Droit des sociétés</i>	15	0	1	3
UE 2 : enseignements pratiques				4	15
Cours obligatoire	<i>Economie bancaire</i>	15	0	1	3
Cours obligatoire	<i>Financement par le marché</i>	30	0	1	6
Cours obligatoire	<i>Compliance</i>	15	0	1	3
Cours obligatoire	<i>Traitement des litiges et RSE</i>	15	0	1	3
Total		140	0		30
		140			
Volume horaire étudiant		140	0		
Semestre 4					
UE 1 : enseignements théoriques obligatoires				3	13
Cours obligatoire	<i>Financement bancaire</i>	25	0	1	5
Cours obligatoire	<i>Financement par le marché</i>	25	0	1	5
Cours obligatoire	<i>Financement international</i>	15	0	1	3
UE 2 : enseignements pratiques				6	17
Cours obligatoire	<i>Droit des sociétés</i>	30	0	1	5
Cours obligatoire	<i>Garanties</i>	15	0	1	3
Cours obligatoire	<i>Financement international</i>	15	0	1	3
Cours obligatoire	<i>Gestion de portefeuille/gestion collective</i>	15	0	1	3
Cours obligatoire	<i>Mémoire obligatoire</i>			2	3
	<i>Stage 3 mois</i>				VAL
	<i>Suivi du cours de "méthodologie de la recherche et document juridique" si non suivi en M1 pour validation M2</i>			VAL	
Total		140	0		30
		140			
Volume horaire étudiant		140	0		
Total annuel		280	0		60
		280			